

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CHARITES

Questionnaire sur la mise en œuvre du programme d'action en faveur d'une culture de la paix adressé aux ONG entretenant des relations officielles avec l'UNESCO

PREPARATION DU RAPPORT A MI-PAROURS DE LA DECENNIE INTERNATIONALE DE LA PROMOTION D'UNE CULTURE DE LA NON-VIOLENCE ET DE LA PAIX AU PROFIT DES ENFANTS DU MONDE (2001-2010)

1. Historique

En 1998, lors de sa 53^{ème} session, l'Assemblée Générale des Nations Unies (résolution A/53/25) décide de proclamer la décennie 2001-2010 « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde », faisant suite à la proclamation de l'Année 2000 comme Année internationale de la culture de la paix en 1997.

En 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Déclaration et le Programme d'action sur une culture de la paix (résolution A/53/243) qui lance un appel à l'action en faveur d'une culture de la paix, non seulement aux gouvernements, mais également à la société civile dans son ensemble. Ce programme définit huit domaines d'action pour l'établissement et la mise en œuvre d'une culture de la paix. Ces huit domaines sont:

- Renforcer une culture de la paix par l'éducation
- Promouvoir le développement économique et social durable
- Promouvoir le respect de tous les droits de l'homme
- Assurer l'égalité entre hommes et femmes
- Favoriser la participation démocratique
- Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité
- Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances
- Promouvoir la paix et la sécurité internationale

Le texte intégral de la Déclaration et du Programme d'action sur une culture de la paix est disponible à : <http://www3.unesco.org/iycp/kits/53243F.pdf>

En 2001, le Conseil exécutif de l'UNESCO par sa décision 161 EX/3.6.1 invite les Etats membres et tous les partenaires de l'UNESCO à poursuivre et approfondir leurs engagements en faveur d'une culture de la paix au cours de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010). La même année, la Conférence des ONG a adopté son propre plan d'action pour la Décennie internationale. Ce document est disponible à l'adresse suivante : http://www3.unesco.org/iycp/kits/fr_reso_ong.pdf .

2. Objectifs

- Rassembler les informations relatives aux projets mis en œuvre ou en cours et connaître le bilan dressé, y compris les difficultés rencontrées, par les ONG entretenant des relations officielles avec l'UNESCO.
- Apporter la contribution des ONG en relations officielles avec l'UNESCO au rapport à mi-parcours qui sera présenté par l'Organisation à l'Assemblée générale des Nations Unies.
- Identifier les domaines d'action prioritaires et réorienter les actions à entreprendre pour les 5 ans à venir dans le cadre de la Décennie

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CHARITES

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CHARITES

Renseignements demandés

Indications Générales

1. Les questions sont ouvertes, elles permettront ainsi aux acteurs de la culture de la paix de développer les points qu'ils estiment les plus importants.
2. Les réponses doivent signaler les réussites comme les problèmes et les insuffisances afin que l'UNESCO et ses Etats membres puissent en tirer des enseignements utiles.

I

ACTIONS REALISEES PAR VOTRE ORGANISATION AFIN DE PROMOUVOIR UNE CULTURE DE LA PAIX

1. Faites un bref compte-rendu analytique des activités entreprises pour la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix depuis l'année 2001.
y compris :
 - les objectifs : **Objectif général : lutte contre la pauvreté surtout des femmes, et pour la justice et la paix**
 - les bénéficiaires : **en majorité des femmes défavorisés : migrantes, mères seules, personnes âgées, femmes souffrant de violences, sans éducation primaire, malades (SIDA, malaria et autres), personnes avec handicap. L'AIC a également des actions pour les enfants : surtout éducation informelle et lutte contre la malnutrition.**
 - la localisation des activités : **Au niveau local dans 52 pays où sont implantées des associations nationales, membres de l'AIC ou des groupes en formation. Les actions de terrain se situent très souvent dans des quartiers ou régions défavorisées : les bidonvilles, la Selva du Pérou, la Bukovine en Ukraine, le nord du Cameroun.**
 - les ressources affectées : **Ressources humaines par le travail gratuit d'environ 200.000 volontaires, presque exclusivement des femmes, et souvent des femmes pauvres. Peu de ressources matérielles. Les actions réalisées au niveau local, ponctuellement selon les besoins, ou en réseau, ont recours à l'autofinancement et à des subventions locales, nationales ou internationales (ONG catholiques et autres, fondations, organismes comme UNICEF, UNESCO, PNUD et jumelages au sein de l'AIC)**
 - les résultats : **Empowerment aussi bien des volontaires que des destinataires en vue d'une autonomisation économique permettant la satisfaction des besoins des destinataires et de leur famille et la sortie du cycle de la pauvreté. Nos actions visent également le développement communautaire. Les constats sur le terrain montrent que la lutte contre la pauvreté, surtout quand elle atteint la communauté, est un chemin vers plus de justice et de paix**
2. Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées dans vos activités ? **Manque de soutien par les gouvernements nationaux et locaux, insécurité légale, bureaucratie, corruption ; manque de ressources financières au niveau des projets comme au niveau de l'animation internationale ; manque de renouvellement des financements permettant une action dans la durée, condition de l'autonomie des projets ; manque de formation pour l'évaluation et le**

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CHARITES

développement des projets, malgré les progrès réalisés dans ce domaine ; manque d'accès aux moyens modernes de communication ; manque de reconnaissance du volontariat surtout dans les pays en voie de développement.

3. Avez-vous privilégié un ou plusieurs domaines définis dans le programme d'action pour une culture de la paix ? Précisez la raison pour laquelle ces domaines ont fait l'objet de votre choix :

Renforcement de la paix par l'éducation et la formation professionnelle des femmes parce que ce sont deux outils efficaces pour développer la confiance en soi, lutter contre l'exclusion et l'injustice et permettre d'exercer ses droits de citoyen, tout cela concourant à la paix.

Développement économique et social durable : l'autonomisation économique grâce à l'accompagnement dans la durée, l'alphabétisation, l'éducation, la formation professionnelle, le micro-crédit permettant le développement de mini-entreprises, contribuent au développement durable aussi bien social qu'économique. En effet, il permet à la génération suivante d'être mieux scolarisée, multipliant ainsi ses chances d'inclusion et de participation. Si cette autonomisation économique atteint la communauté, un développement durable, incluant la dimension sociale est beaucoup mieux assuré. (Exemple : Paraguay où par l'intermédiaire des volontaires AIC qui ont mené une campagne d'alphabétisation et une formation à la production de jus et confitures en utilisant des fruits sauvages, des femmes indigènes ont créé une coopérative et formé un comité d'administration de la communauté).

Promouvoir le respect des Droits de l'Homme : La lutte contre la pauvreté doit contribuer à la jouissance de leurs droits par les destinataires des actions de terrain et en particulier : égalité en dignité et en droits de chacun, droit à l'éducation, droit à un travail décent, droit à un niveau de vie suffisant pour soi et sa famille, droit au logement, droits économiques, sociaux et culturels indispensables à la dignité et au libre développement de la personnalité de chacun. Un accompagnement dans le maquis administratif permet aux démunis d'obtenir ce à quoi ils ont droit. Une alphabétisation juridique fait souvent partie de la formation, ainsi les femmes peuvent se mobiliser pour réclamer l'application de leurs droits.

Favoriser la participation démocratique : Un des aspects les plus élaborés de l'empowerment est la participation à la vie de la communauté, la prise de responsabilité, la volonté et les moyens de changer, dans son lieu de vie, les mentalités et les structures qui enferment les pauvres dans leur pauvreté.

Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité : c'est ce que nous faisons entre volontaires par le travail en équipe et dans nos actions où tout le monde est accueilli et où nous cherchons à ce que les participants soient écoutés, respectés et puissent s'entraider.

II

PROGRES GENERAUX VERS UNE CULTURE DE LA PAIX

4. Avez-vous identifié des progrès réalisés vers une culture de la paix (et dans ses huit domaines d'action) durant les cinq premières années de la Décennie (2001-2005)?

Dans certains pays, grâce à des actions de sensibilisation, l'opinion publique a pris davantage conscience du fait que la violence envers les femmes est un crime et une violation des Droits Humains (au Mexique, changement de la législation dans certaines provinces). Des campagnes ont été organisées pour que les hommes se sentent plus responsables de leur femme et de leurs enfants (les femmes seules chargées de famille sont partout les plus pauvres). Quelques Etats ont, à la suite de pressions, fait des efforts pour une éducation primaire gratuite (Madagascar), d'autres ont associé l'AIC à l'évaluation de leur programme anti-pauvreté.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CHARITES

5. Quels ont été selon vous les obstacles principaux à la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence ? **Le manque de volonté ferme des politiques, la distribution injuste des ressources au niveau national et international, la force des préjugés qui privent les femmes de leurs droits, le manque de travail, de travail « décent », qui permettrait aux jeunes d'avoir des perspectives d'avenir. Ce manque de perspectives est un terreau fertile pour la violence, le fanatisme et les actes de terrorisme**
6. Avez-vous développé dans vos activités des moyens pour mesurer à moyen et long termes les progrès dans vos activités ? Si oui, lesquels ? **Difficile à mesurer. Des indicateurs pour l'AIC sont l'augmentation des projets de développement communautaire et des projets ayant les femmes pour destinataires et, aussi, le fait que pratiquement 100 % des projets pour femmes sont mis en place avec la participation active des destinataires.**

III

PARTENARIATS ET COOPERATION

7. Considérant que la mise en œuvre du programme d'action pour une culture de la paix repose en grande partie sur la création de partenariats et sur la coopération entre les différents acteurs, avez-vous dans le cadre de vos activités en faveur d'une culture de la paix créé des partenariats avec d'autres organisations ? Si oui, lesquels ?
Au niveau international :
Actions communes de la Famille Vincentienne (ensemble d'associations ayant le même fondateur et travaillant à éliminer la pauvreté) contre la faim et action politique contre la malaria.
Collaboration avec le sous-comité ONG/ECOSOC : « Eradication de la Pauvreté », avec les commissions programmatiques ONG/UNESCO « Elimination de la Pauvreté », « Dialogue entre les cultures pour la paix », « Education pour Tous ».
Animation du Groupe de Travail des OIC contre la violence envers les femmes : environ 40 Organisations Catholiques Internationales s'engageant pour lutter contre la violence domestique (création de matériel didactique très simple – jeux de rôle, bandes dessinées, théâtre de silhouettes – avec des indications pour animer un GT ou fonder un groupe d'autopromotion - s'adressant aux femmes qui n'ont pas accès à des documents écrits, migrantes, analphabètes, femmes très pauvres, handicapées, qui sont les victimes les plus vulnérables – matériel qui peut s'utiliser dans différentes cultures avec un livret de sensibilisation et de formation des animateurs)
Au niveau national existent un grand nombre de partenariats avec les Gouvernements, les ONG, l'Eglise et des Organismes Internationaux et le secteur privé. Par exemple à Madagascar : partenariat avec le PNUD, l'UNICEF, le ministère de la Formation, les autorités locales, Kodak, « Roll back Malaria », « PSI (Population Services International) », « Caritas Internationalis ; en France, collaboration avec un programme de l'Union Européenne, le ministère des affaires sociales, les Services Sociaux, les autorités locales, la Fondation de France et de nombreuses ONG ; à Pisco, au Pérou : coopération pour la construction d'un poste sanitaire avec les autorités locales, le Ministère de la Santé ; on pourrait citer bien d'autres cas de partenariat.
8. Connaissez-vous le site web de l'UNESCO consacré à la Décennie internationale (www.unesco.org/cp)? Dans quelle mesure les ressources et outils (calendrier des événements et bourse d'échange) disponibles sont utiles pour votre organisation ? **Oui, l'AIC peut ainsi se tenir au courant et en propose la lecture à ses membres.**

IV

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CHARITES

ENGAGEMENT EN VUE DE NOUVELLES ACTIONS OU INITIATIVES ET NOUVELLES ORIENTATIONS POUR LA POURSUITE DE LA DECENNIE

9. Enumérez les nouveaux engagements pris par votre organisation en vue de promouvoir une culture de la paix dans les 5 ans à venir :
- **Formation au leadership participatif au sein de l'association mais aussi pour favoriser l'engagement et la prise de responsabilité dans la société civile en renforçant les structures démocratiques. A partir d'un séminaire international en République Dominicaine (co-financé par l'UNESCO), à travers un système de formation des formateurs, le modèle de formation sera diffusé surtout en Amérique latine mais aussi en Afrique et au Vietnam.**
 - **Engagement international contre la violence envers les femmes par des actions spécifiques au niveau national de nos associations membres et soutien du projet international de l'AIC : campagne pour le droit des femmes les plus vulnérables à la non-violence.**
 - **Construction de projets pour enfants/jeunes malades ou orphelins du SIDA qui sont à la rue. Ces enfants, sans espoir et sans éducation aux valeurs ne seront pas capables de construire un monde respectant les Droits Humains sans un accompagnement approprié.**
 - **Intégration de migrants surtout en Europe par des nombreux projets d'accompagnement et de formation pour femmes migrantes.**
10. Pensez-vous qu'il existe des domaines principaux pour la mise en œuvre d'une culture de la paix parmi les huit domaines définis dans le programme d'action ? Si oui, lesquels ?
Tous les domaines sont importants mais :
- **Promouvoir le développement économique et social durable**
 - **Assurer l'égalité entre hommes et femmes**
 - **Promouvoir la paix et la sécurité internationale**
- sont des tâches où les Gouvernements et la Société Internationale ont un rôle moteur. Si ce rôle n'est pas rempli, la société civile ne peut que raccomoder ça et là les accros et faire du lobbying.
- En ce qui concerne les domaines suivants :
- **Promouvoir le respect de tous les droits de l'homme**
 - **Favoriser la participation démocratique**
 - **Renforcer une culture de la paix par l'éducation**
 - **Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité**
- la société dans son ensemble a un rôle important, surtout dans l'éducation aux valeurs. Cette éducation cependant ne peut être efficace sans la sécurité internationale, l'égalité entre femmes et hommes et des conditions économiques et sociales durables et dignes répondant aux droits humains fondamentaux : droit à un logement, au travail, aux soins de santé... Par exemple, parler de la tolérance et d'une culture de la paix aux orphelins du SIDA qui vivent dans les rues de Kinshasa est impossible. Ils ont besoin d'un toit et quelque chose à manger d'abord, d'un accès à l'éducation ensuite.
- **Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances** est également essentiel pour la participation des pauvres, (hommes et femmes) dans le monde d'aujourd'hui. Cependant sans développement économique et social durable et l'égalité des sexes (en tant que destinataires, mais aussi en tant que concepteurs de l'information), la communication moderne ne favorisera que la population déjà favorisée.
11. Dites brièvement comment vous voyez la promotion d'une culture de la paix durant les 5 prochaines années : **Faire connaître et réaliser les ODM avec détermination surtout au niveau de la politique et de l'économie ; de plus promouvoir le travail « décent », les droits des personnes âgées, des familles et le droit à un logement digne ; enfin lutter vigoureusement contre la corruption et la bureaucratie.**

L'AIC a répertorié et évalué 10.486 projets (octobre 2004) (Il en existe sûrement plus)

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CHARITES

Dont :

Promotion de la femme : 1694 projets

Education et formation : 238 projets, en majorité femmes

Activité économique, créatrice de revenus : 43 projets, en majorité femmes

Alimentation, nutrition : 391 projets en majorité femmes

Santé : 969 projets, femmes et enfants

Personnes âgées : 1841 projets, souvent femmes

Migrants : 443 projets, en grande majorité femmes

Insertion ou réinsertion sociale : 884 projets, femmes et hommes

Développement communautaire : 2460 projets, femmes et hommes

Centres d'accueil solidaire : 549 projets, en majorité femmes

Projets de proximité et d'accompagnement : 974 projets, en majorité femmes